

Canada – Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada – Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la Mission bilatérale en
République de Namibie et en République d'Afrique du Sud**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Windhoek, Namibie et Le Cap, Afrique du Sud
28 février au 5 mars 2016**

Rapport

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

L'Association parlementaire Canada Afrique (l'« Association ») était représentée par l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, coprésident de l'Association; l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice, coprésidente de l'Association; l'honorable Jim Munson, sénateur, coprésident de l'Association; David Christopherson, député, vice président de l'Association; Robert Oliphant, député, vice président de l'Association; Dave Van Kesteren, député. La délégation était accompagnée de David Andrés Novoa, secrétaire de l'Association, et de Brian Hermon, analyste de l'Association.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'Association a réalisé des visites bilatérales à Windhoek, en Namibie, et au Cap, en Afrique du Sud, du 28 février au 5 mars 2016. Il s'agissait de la deuxième visite bilatérale de l'Association en Namibie et en Afrique du Sud, la première ayant eu lieu dans ces deux pays en 2009 et en 2006 respectivement.

Les objectifs de l'Association en Namibie étaient les suivants :

- faire un suivi de sa visite bilatérale de 2009 et renforcer les relations parlementaires entre le Canada et la Namibie;
- échanger avec les parlementaires, tant les membres du gouvernement au pouvoir que les membres de l'opposition, sur la manière dont ils s'acquittent de leur rôle de représentants et sur les affaires parlementaires;
- raffermir les relations avec le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe;
- faire connaître aux parlementaires – canadiens et africains – la participation du Canada dans la région, y compris son soutien au développement et ses activités commerciales;
- discuter de la question de la responsabilité sociale des entreprises avec des groupes d'entreprises qui œuvrent dans le secteur de l'industrie extractive.

Les objectifs de l'Association en Afrique du Sud étaient les suivants :

- tirer parti des visites précédentes de l'Association en Afrique du Sud et des visites récentes de parlementaires sud africains à Ottawa;
- obtenir une perspective parlementaire au sujet de la situation politique actuelle en Afrique du Sud, et aborder les conséquences du contexte économique mondial sur le pays;

- mobiliser les parlementaires à l'égard des questions de démocratie, de gouvernance, de règle de droit, de droits de la personne et de sécurité régionale;
- découvrir comment l'Afrique du Sud tente de régler les défis en matière de développement, y compris les problèmes de santé publique comme le VIH/sida et la tuberculose.

Pour atteindre ses objectifs, les membres de l'Association se sont entretenus avec des parlementaires du parti au pouvoir et des partis de l'opposition, des fonctionnaires, des représentants d'organisations régionales et internationales, dont le Programme alimentaire mondial et le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe, des membres d'organisations civiles, ainsi que des représentants des médias et du secteur privé. En outre, l'Association a visité une école locale en Namibie ainsi qu'un centre de formation professionnelle et une clinique de santé en Afrique du Sud.

LA RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE¹

La République de Namibie est située au sud ouest de l'Afrique. Elle est bordée au nord par l'Angola, au nord est par la Zambie, à l'est par le Botswana et au sud est par l'Afrique du Sud. La Namibie est faiblement peuplée et une grande partie de sa population habite en milieu rural, souvent à l'écart du réseau routier et des services de base. La Namibie compte environ 2,2 millions d'habitants. La population de la capitale et métropole du pays, Windhoek, s'élève à 370 000 habitants. Quoique peu peuplée, la Namibie est diversifiée sur le plan des groupes ethniques, religieux et linguistiques.

A. Système de gouvernement

La Namibie est une république unitaire multipartite. Le président et le Cabinet exercent le pouvoir exécutif. À la fois chef d'État, chef de gouvernement et commandant des forces militaires, le président est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans.

Le pouvoir législatif ressortit à l'Assemblée nationale. En août 2014, l'Assemblée nationale adopte une modification constitutionnelle qui augmente le nombre des sièges qui la compose, le portant à 104 députés, dont 96 élus ayant le droit de vote et 8 députés sans droit de vote qui sont nommés par le président. Le mandat de l'Assemblée nationale est d'une durée de cinq ans et les élections ont lieu selon le régime de la représentation proportionnelle. La chambre haute du Parlement, appelée Conseil national, est composée de trois représentants de chacune des 14 régions que les conseils régionaux élisent parmi leurs membres pour un mandat de cinq ans. Le Conseil national a notamment le pouvoir de revoir les projets de loi adoptés par l'Assemblée nationale et d'envoyer à cette dernière des projets de loi intéressant les régions.

¹ Sauf indication contraire, la présente section du rapport contient de l'information tirée des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États Unis, le *World Factbook* de l'Agence centrale de renseignement des États Unis (CIA), l'Union interparlementaire et *Europa World*.

Les plus récentes élections législatives et présidentielles en Namibie ont eu lieu en novembre 2014. À l'élection présidentielle, Hage Geingob, de la SWAPO, a obtenu environ 86 % des votes exprimés. Aux élections législatives, la SWAPO a récolté 80 % des suffrages et détient 77 des 96 sièges électifs à l'Assemblée nationale. Des observateurs régionaux, dont la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine, ont qualifié les élections namibiennes de pacifiques et transparentes. La Namibie tiendra ses prochaines élections législatives et présidentielles en 2019.

B. Développement économique et social

La Banque mondiale classe la Namibie parmi les économies à revenu intermédiaire, tranche supérieure. Selon des estimations, en 2014, le produit intérieur brut (PIB) du pays atteignait 23,48 milliards de dollars américains en fonction de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), chiffre qui place l'économie namibienne au 139e rang mondial. Le PIB par habitant de la Namibie, établi à 10 000 \$ US selon la PPA, est largement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, cette richesse est répartie très inégalement. Le coefficient de Gini de la Namibie – qui mesure l'inégalité – est l'un des plus élevés au monde. De plus, malgré un taux de croissance enviable au cours des dix dernières années, le chômage – estimé à 28 % en 2014 – demeure élevé.

La Namibie a progressé de manière inégale vers les Objectifs de développement du Millénaire, dont la date cible était 2015. Elle a accompli des progrès considérables au chapitre de la réduction de la pauvreté extrême : la proportion de la population vivant avec 1,25 \$ US par jour selon la PPA a reculé, de 49 % en 1993, à 23,5 % en 2009. Les progrès du pays vers l'inscription universelle à l'école primaire et l'amélioration du taux d'alphabétisation sont également notables.

En revanche, la faim demeure un grave problème en Namibie à cause d'une série de sécheresses ainsi que d'une pauvreté structurelle aggravée par des taux de prévalence élevés du VIH/sida. D'après ONUSIDA, le taux de prévalence du VIH/sida en Namibie, qui est d'environ 16 %, était le sixième en importance au monde (chez les adultes de 15 à 49 ans) en 2014. Globalement, le pays se classe au 126e rang des 188 territoires reconnus par l'ONU selon *l'indice de développement humain 2015* du Programme des Nations Unies pour le développement.

C. Gouvernance et droits de la personne

Le pays se classe parmi les meilleurs selon l'indice Ibrahim de gouvernance africaine 2015 – un rapport annuel qui évalue la gouvernance de tous les pays d'Afrique – soit 5e sur 54 États africains. Seuls Maurice, le Cap Vert, le Botswana et l'Afrique du Sud affichent un meilleur rendement. La constitution namibienne garantit la liberté d'expression, la liberté de presse et la liberté de réunion et d'association, et ces droits sont respectés dans l'ensemble. Les organisations internationales font toutefois état d'un sujet de préoccupation : les droits et la sécurité des femmes en Namibie. Il semble que certaines femmes auraient fait l'objet d'une discrimination attribuable au droit coutumier et à d'autres pratiques traditionnelles. La violence et la discrimination envers les femmes et les enfants, y compris le viol, la maltraitance et le travail des enfants,

sont également des préoccupations mentionnées dans les *Country Reports on Human Rights Practices for 2014* du Département d'État des États Unis.

D. Relations Canada Namibie

Les relations entre le Canada et la Namibie remontent aux efforts de réalisation de l'indépendance du pays. Le Canada a pris part aux négociations de 1977 à 1982 concernant le plan de règlement des Nations Unies, et a offert un soutien actif à l'indépendance de la Namibie en 1989 1990 en fournissant à ce pays des soldats de la paix, des contrôleurs de police, des scrutateurs et des experts techniques. Aujourd'hui, le Canada et la Namibie collaborent sur des enjeux multilatéraux, y compris dans le cadre du Processus de Kimberley visant à lutter contre le commerce de diamants de la guerre et dans le cadre d'initiatives destinées à régir la surpêche en haute mer.

Le Canada ne tient pas de programme bilatéral d'aide au développement avec la Namibie, mais le pays est admissible à du financement par différents modes de prestation d'aide au développement par Affaires mondiales Canada. Les organismes locaux peuvent aussi demander du soutien auprès du bassin de financement du Fonds canadien d'initiatives locales. En 2014-2015, le Canada a versé à la Namibie 2,34 millions de dollars d'aide au développement, principalement par des canaux multilatéraux.

En 2015, le commerce bilatéral entre les deux pays totalisait 135,6 millions de dollars, ce qui fait de la Namibie le 96e partenaire commercial du Canada en importance. Les relations commerciales actuelles sont modestes entre les deux pays, mais elles pourraient très bien se raffermir. La Namibie offre des possibilités d'investissement pour les entreprises canadiennes, surtout dans le secteur des ressources naturelles. Le Canada a négocié une convention fiscale avec la Namibie en 2010 et l'a ratifiée en 2013. La Namibie, pour sa part, n'a toutefois pas encore ratifié la convention.

ENTRETIENS EN NAMIBIE

1. Séance d'information présentée par Bradley Bélanger, conseiller politique, Haut commissariat du Canada (Pretoria), et Sheryl McLaughlin, deuxième secrétaire, Haut commissariat du Canada (Pretoria)

Une séance d'information sur la situation économique et politique actuelle de la Namibie a été présentée par Bradley Bélanger, conseiller politique au Haut commissariat du Canada (Pretoria), et par Sheryl McLaughlin, deuxième secrétaire au Haut commissariat du Canada (Pretoria).

M. Bélanger a fait le point auprès de la délégation quant à la situation politique de la Namibie, en indiquant que la SWAPO a obtenu une vaste majorité aux élections parlementaires de 2014 et qu'elle est aux commandes de l'Assemblée nationale et du Conseil national. Le président Geingob, de la SWAPO, a également obtenu une écrasante majorité aux élections présidentielles de 2014 en récoltant environ 86 % des votes exprimés. En revanche, l'Association a su que les partis de l'opposition namibiens demeureraient faibles et fragmentés.

Les perspectives économiques de la Namibie sont, semble t il, relativement bonnes comparativement à celles de sa voisine, l'Afrique du Sud. Cependant, M. Bélanger a souligné que la croissance économique de la Namibie était entravée par la sécheresse qui sévit dans la région et par le fléchissement de la situation économique en Afrique du Sud, qui constitue le plus grand marché d'exportation du pays.

M. Bélanger et Mme McLaughlin ont abordé la question des libertés politiques et des droits de la personne en Namibie. Par exemple, l'Association a compris que la liberté de presse était respectée dans ce pays. On a toutefois soulevé certaines préoccupations relatives aux droits de la personne, notamment pour ce qui est des droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres en Namibie. Il semble par ailleurs que la violence fondée sur le genre y soit également un enjeu préoccupant. De plus, les rumeurs selon lesquelles la Namibie envisageait de retirer son adhésion au *Statut de Rome de la Cour pénale internationale* ont également été abordées.

Enfin, M. Bélanger et Mme McLaughlin ont parlé des relations Canada Namibie. Ils ont rappelé la présence d'intérêts commerciaux canadiens en Namibie, en particulier dans le secteur de l'industrie extractive. Ils ont également discuté du soutien offert par le Canada à des projets de développement en Namibie par l'intermédiaire du Fonds canadien d'initiatives locales.

2. Entretien avec l'honorable Peter Katjavivi, président de l'Assemblée nationale de la Namibie, et d'autres parlementaires namibiens

Le premier entretien des membres de l'Association au Parlement namibien s'est déroulé en compagnie de l'honorable Peter Katjavivi, président de l'Assemblée nationale, et des députés de différents partis politiques. Le président Katjavivi leur a souhaité la bienvenue en Namibie et a parlé de la contribution du Canada à son pays avant et après l'indépendance, y compris du rôle joué par le Canada en tant que membre du groupe de contact dans le cadre des négociations sur l'avenir de la Namibie dans le contexte de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il a mentionné que le Canada et la Namibie étaient tous deux membres du Commonwealth et des Nations Unies, et il a évoqué les idéaux et les valeurs que partagent les deux pays.

Les membres de la délégation canadienne ont demandé au président et aux autres parlementaires namibiens qui étaient présents de commenter certaines problématiques et difficultés auxquelles est confronté le parlement namibien. Le président Katjavivi a abordé la question du contrôle parlementaire, en soulignant que le Parlement de la Namibie avait un rôle important à jouer en matière de surveillance du budget national, qui venait d'être déposé. Il a mentionné que la Namibie était en plein processus de création d'un comité budgétaire conjoint du Conseil national et de l'Assemblée nationale, chargé de renforcer la responsabilisation à l'égard du processus budgétaire.

Le président Katjavivi a fait état de certains enjeux avec lesquels le Parlement namibien est aux prises, entre autres relativement aux ressources. Il a signalé que le Parlement namibien avait récemment accru le nombre de députés qui le composent, mais que le nombre d'employés n'a pas suivi la même courbe ascendante. Il a ajouté que le Parlement de la Namibie cherchait à accroître ses ressources pour embaucher des chercheurs. Le président Katjavivi a également indiqué qu'il aimerait explorer la

situation du classement de la Namibie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. Selon lui, le fait que la Namibie soit classée dans ce groupe de revenus l'empêche de recevoir l'aide au développement dont elle a grandement besoin.

Le président Katjavivi a dit espérer que la visite de l'Association en Namibie raffermirait encore davantage les liens étroits qui unissent les deux parlements et les deux pays. Il s'est surtout montré désireux d'accroître la coopération parlementaire avec le Canada dans certaines sphères, y compris pour ce qui est d'accroître l'autonomie des jeunes.

3. Entretien avec l'honorable Margaret Mensah Williams, présidente du Conseil national de Namibie

L'Association a eu une discussion fort diversifiée avec l'honorable Margaret Mensah Williams, présidente du Conseil national de Namibie. Au cours de la rencontre, l'Association s'est entretenue avec la présidente Mensah Williams sur une variété de sujets, notamment la gouvernance, les questions hommes-femmes et les enjeux sociaux et politiques.

La présidente a parlé du rôle joué par le Conseil national au Parlement namibien. Elle a expliqué que l'organisme compte 42 membres, dont trois de chacune des 13 régions de la Namibie. De ces 42 membres, 40 appartiennent à la SWAPO, le parti au pouvoir. La présidente Mensah Williams a qualifié le Conseil national de « conscience du pays » et a fait remarquer que la chambre, en dépit du fait qu'elle est dirigée par le parti au pouvoir, a déjà rejeté ou amendé des projets de lois que l'Assemblée nationale lui a soumis.

La présidente Mensah Williams, qui assume également les fonctions de présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), a discuté de la question des femmes au Parlement et de la violence fondée sur le sexe. Elle a affirmé que la Namibie faisait des progrès quant à l'égalité des genres dans le secteur public, en précisant que plus de 40 % des sièges à l'Assemblée nationale étaient occupés par des femmes et que, pour la toute première fois, les postes de premier ministre et de président de l'Assemblée nationale étaient occupés par des femmes. Elle a aussi abordé la question de la violence fondée sur le sexe et a signalé que ce problème était encore important au pays. Aux dires de la présidente Mensah Williams, la Namibie a entrepris des programmes de lutte contre ce type de violence, dont un qui est axé sur le travail auprès des délinquants dans les prisons.

Parmi les autres sujets dont il a été question pendant l'entretien, notons la santé publique, le logement et l'environnement. La présidente Mensah Williams a signalé que la prévalence du VIH/sida demeurait très élevée en Namibie et que les coûts des soins de santé représentaient une large portion du budget du pays. Elle a aussi parlé du logement abordable et de la réforme agraire dans le contexte des efforts du gouvernement en vue de redistribuer équitablement les terres. Au chapitre de l'environnement, la présidente Mensah Williams a fait état de la grave sécheresse qui touche le pays. Elle a signalé que la Namibie était confrontée à des températures extrêmes et que la sécheresse avait de graves conséquences sur le prix des aliments et la sécurité alimentaire, surtout dans les régions rurales.

4. Déjeuner de travail avec Jemima Beukes, journaliste du *Namibian Sun*

L'Association a eu un déjeuner de travail avec Jemima Beukes, journaliste du *Namibian Sun*, un quotidien dont le siège social est situé à Windhoek. Mme Beukes a renseigné l'Association sur certains défis auxquels est confrontée la Namibie, notamment la violence fondée sur le sexe, les inégalités et le coût élevé des logements. Elle a également fourni une perspective des médias indépendants sur l'état de la liberté de presse en Namibie et les relations entre les médias et le gouvernement. Mme Beukes a affirmé que les journalistes avaient accès assez facilement au président et aux principaux ministres du gouvernement namibien. L'Association a aussi questionné Mme Beukes à propos des droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres et de l'état général de la politique en Namibie.

5. Entretien avec l'honorable Jennifer Van den Heever, whip en chef, DTA de Namibie, et d'autres parlementaires de la DTA

L'Association a rencontré des parlementaires de l'Alliance démocratique de la Turnhalle (Democratic Turnhalle Alliance ou DTA) de Namibie, parti constituant l'opposition officielle au Parlement namibien. La DTA de Namibie compte cinq sièges à l'Assemblée nationale et un au Conseil national.

Les membres de la DTA ont fait part des difficultés liées au statut de parti de l'opposition en Namibie. Ils ont indiqué que des facteurs structurels nuisent à la croissance du parti, par exemple le manque de financement public pour les partis politiques en Namibie. La délégation de la DTA a aussi abordé la question du rôle joué par le Bureau du vérificateur général, en soulignant que celui-ci demeure indépendant du gouvernement. Par ailleurs, la délégation a discuté avec l'Association du rôle des comités des comptes publics de leur parlement respectif. Enfin, l'Association a posé des questions à la délégation de la DTA au sujet de la gouvernance ainsi que des efforts pour enrayer les inégalités et la violence fondée sur le sexe en Namibie.

6. Table ronde avec Mark Dawe, directeur général, B2Gold Namibia; Kombadayedu Kapwanga, président, Chambre des mines de Namibie; Jakes Katwamba, Centre d'investissement de la Namibie; Mathias Busse, Centre d'investissement de la Namibie; et Francois Uys, consul honoraire du Canada en Namibie

L'Association a pris part à une table ronde avec des membres de la communauté des affaires en Namibie au sujet des ressources naturelles et de la situation économique en général dans ce pays. L'Association a été informée de la domination de plus en plus importante des secteurs des services et de l'industrie extractive dans l'économie namibienne. Apparemment, l'investissement direct étranger est un important moteur de croissance économique en Namibie, en particulier dans le secteur minier. À l'inverse, le secteur de la fabrication s'enlise. Mathias Busse, du Centre d'investissement de la Namibie, a indiqué que le taux de chômage demeurait élevé au pays et que le problème des inégalités persistait. Il a aussi observé que des investissements supplémentaires dans les infrastructures étaient nécessaires pour faciliter le commerce.

La table ronde a porté principalement sur un projet de loi proposé par le gouvernement namibien intitulé : New Equitable Economic Empowerment Framework (nouveau cadre d'autonomisation économique équitable, ou NEEEF). Comme il est expliqué dans le texte du cadre, le NEEEF se compose de politiques conçues pour restructurer le secteur des entreprises privées en vue de parvenir à l'équité dans la possession économique d'actifs de production. Le NEEEF cherche à promouvoir la transformation des affaires au moyen de six piliers de l'autonomisation, dont trois sont obligatoires, qui sont tous soumis à un pointage. À titre d'exemple, sous le « pilier de la possession », les nouvelles entreprises « doivent consentir 25 % des actions à des personnes antérieurement défavorisées avant de pouvoir amorcer leurs activités commerciales » [traduction]. Une consultation publique au sujet du NEEEF s'est tenue jusqu'à la fin d'avril 2016.

Le directeur général de B2Gold Namibia, Mark Dawe, s'est dit très préoccupé par le cadre proposé. À son avis, le projet de loi aurait des conséquences néfastes sur l'économie namibienne et il estimait que le gouvernement n'avait pas consulté suffisamment le secteur privé quant à la mesure législative proposée. M. Dawe a également discuté des politiques de responsabilité sociale de B2Gold Namibia, y compris à l'égard de ses activités liées à la santé et à l'environnement.

Le consul honoraire du Canada en Namibie, M. Francois Uys, a précisé le contexte entourant le NEEEF. Il a également parlé de certains des enjeux environnementaux auxquels la Namibie est confrontée, notamment l'incidence de la sécheresse sur la sécurité alimentaire et les ressources en eau.

7. Entretien avec l'Institut namibien pour la démocratie

Les membres de l'Association ont eu un entretien informel avec l'Institut namibien pour la démocratie (NID), une organisation civile chargée d'une variété de programmes d'éducation civique, de développement de la société civile, de recherche et de lutte contre la corruption en Namibie.

Au cours de l'entretien, l'Association a pu poser des questions sur la gouvernance et le système électoral en Namibie. Selon le point de vue des représentants du NID, les élections parlementaires et présidentielles de 2014 étaient libres et justes. Ils ont indiqué que les élections de 2014 avaient connu une participation élevée au scrutin, contrairement aux élections des conseils régionaux qui, historiquement, récoltent une participation beaucoup plus faible. Les représentants du NID ont souligné que leur organisation œuvrait à renverser le désengagement chez les jeunes électeurs et ont ajouté que, selon eux, l'éducation civique devrait être intégrée à l'éducation publique en Namibie. Ils ont aussi parlé des programmes du NID dans les domaines de l'éducation civique, du soutien de la société civile, du soutien aux élections et de la lutte contre la corruption.

8. Entretien avec l'Institut de recherche en politiques publiques

L'Association a rencontré le directeur général de l'Institut de recherche en politiques publiques (IPPR), Graham Hopwood, et d'autres chercheurs de l'IPPR avec qui elle a tenu une discussion de nature générale sur la situation politique et économique en

Namibie et sur les problèmes sociaux auxquels le pays est confronté. L'IPPR est un organisme à but non lucratif qui fournit des travaux de recherche et d'analyse indépendants sur les enjeux sociaux, politiques et économiques influençant le développement en Namibie. L'Association avait déjà rencontré l'IPPR pendant sa visite bilatérale en Namibie en 2009.

M. Hopwood a amorcé l'entretien en traçant un portrait général de la situation politique en Namibie. Il a souligné les conclusions d'une étude récente d'Afrobaromètre – un réseau de recherche panafricain – selon lesquelles la Namibie serait le pays d'Afrique le plus tolérant. Néanmoins, il a également observé que la Namibie est toujours confrontée à de nombreux défis en matière de développement, notamment au chapitre des inégalités et de la pauvreté.

M. Hopwood et les membres de l'équipe de recherche de l'IPPR ont dialogué avec l'Association au sujet de nombreuses problématiques avec lesquelles la Namibie est aux prises. Une variété de points de vue ont été exprimés à propos du New Equitable Economic Empowerment Framework. Certains estimaient que le projet de loi, quoiqu'il soit assorti de bonnes intentions, était précipité et risquait de nuire à l'économie namibienne. D'autres étaient d'avis que le projet de loi avait du mérite, étant donné le taux invariablement élevé d'inégalité au pays. Aussi, l'Association a appris que les jeunes ressentent de plus en plus de frustration relativement au coût de la vie en Namibie et à la difficulté d'obtenir un emploi bien rémunéré. Il semble que le taux de chômage chez les jeunes namibiens se situe à environ 43 %. L'Association a également sollicité les commentaires de l'équipe de l'IPPR sur des questions comme la violence fondée sur le sexe. L'équipe a répondu que la violence fondée sur le sexe était encore un grave problème en Namibie et que les organismes gouvernementaux chargés d'agir à cet égard manquaient de ressources.

9. Entretien avec l'honorable Maureen Magreth Hinda, sous ministre des Relations internationales et de la Coopération, et d'autres fonctionnaires

Les membres de l'Association ont rencontré la sous ministre des Relations internationales et de la Coopération, l'honorable Maureen Magreth Hinda, et d'autres fonctionnaires du gouvernement namibien aux bureaux du ministère des Relations internationales et de la Coopération.

Mme Hinda a commencé son exposé en mentionnant les liens d'amitié qui unissent depuis longtemps le Canada et la Namibie. Elle a affirmé que le Canada avait joué un rôle important pendant l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui, à terme, a mené à l'indépendance de la Namibie en mars 1990. Elle a ajouté que le Canada avait contribué au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) par la participation d'un contingent de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et que le Canada avait aidé la police namibienne à établir ses règles et ses unités médico-légales après son accession à l'indépendance. Depuis, la GRC et la police namibienne poursuivent leur collaboration. Mme Hinda a indiqué qu'une délégation de la police namibienne s'était rendue au Canada en décembre 2015, et qu'il avait alors été décidé que certains membres de la police namibienne suivraient une formation au quartier général de la GRC à Toronto; en

outre, un membre de la GRC serait en détachement auprès de la police namibienne à Windhoek pour offrir de la formation et renforcer les capacités du corps policier.

Mme Hinda a dit souhaiter approfondir les relations bilatérales et parlementaires entre le Canada et la Namibie. Elle a tout particulièrement souligné l'importance d'une collaboration sur des questions d'intérêt commun, comme les changements climatiques, la désertification et des enjeux transnationaux tels que la lutte contre le terrorisme, le trafic d'espèces sauvages et la traite de personnes. Elle a également abordé la question du partenariat économique grandissant entre le Canada et la Namibie, qui englobe des investissements dans le secteur minier du pays. Elle a souligné la signature d'une convention visant à éviter la double imposition par les deux pays, en 2010. Tout en soulignant que le Canada avait ratifié cette convention, Mme Hinda a expliqué que la Namibie avait fixé « un moratoire sur ces conventions et parachèverait une politique nationale sur les conventions fiscales en temps voulu » [traduction].

Les membres de l'Association ont remercié la sous ministre pour ses commentaires et ont exprimé le souhait de renforcer les relations avec la Namibie. Ils ont aussi profité de l'occasion pour lui demander son point de vue sur certains des enjeux et des thèmes récurrents qui ont ponctué jusque là leur visite en Namibie. Il s'agissait notamment de la violence fondée sur le sexe, de l'inégalité des revenus, de la sécheresse qui sévit en Afrique du Sud, du coût de la vie en Namibie et du NEEEF. Mme Hinda a répondu aux questions de l'Association en indiquant que le gouvernement namibien œuvrait à régler la problématique de la violence fondée sur le sexe, de l'inégalité, du logement et de l'absence de possibilités d'emploi pour les jeunes. Elle a également précisé que les changements climatiques étaient un enjeu très préoccupant pour la Namibie. En ce qui concerne le NEEEF, Mme Hinda a affirmé que le gouvernement menait de vastes consultations au sujet du projet de loi et qu'il avait l'obligation d'agir sur la question de l'inégalité au pays.

10. Visite d'un projet de développement avec l'Ombetja Yehinga Organisation Trust

L'Association a visité une école secondaire de premier cycle où se déroulait un programme facilité par l'Ombetja Yehinga Organisation (OYO) Trust. L'OYO est une organisation civile namibienne ayant pour but de conscientiser les jeunes sur des questions sociales comme la santé sexuelle, l'abus d'alcool et de drogues ainsi que la stigmatisation et la discrimination. Chaque année, l'OYO établit un thème principal autour duquel s'articulent essentiellement ses activités. En 2015, la violence fondée sur le sexe était le thème choisi et, en 2016, c'était la grossesse chez les adolescentes. Une fois que le thème a été sélectionné, l'OYO choisit, de concert avec le ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture, les écoles qui bénéficieront du programme. En 2016, l'OYO a retenu 90 écoles réparties dans cinq régions de la Namibie, et ces écoles prendront part à une série d'activités destinées à sensibiliser les jeunes sur la grossesse chez les adolescentes. L'OYO a obtenu du financement en 2015 par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales pour ses programmes de prévention de la violence fondée sur le sexe.

L'Association a assisté à une séance au cours de laquelle on a enseigné le cycle de reproduction de l'homme et de la femme à un groupe d'élèves de premier cycle dans une école secondaire, à partir d'un magazine – *OYO Young, Latest and Cool* –, rédigé en partie par des jeunes.

Après la séance, l'Association a pris part à une table ronde avec le directeur général d'OYO, M. Philippe Talavera, et d'autres membres du personnel de cette organisation. M. Talavera a fait état des projets d'OYO auprès des jeunes chômeurs et des jeunes délinquants. Il a aussi abordé les défis en matière de santé publique en Namibie, comme la prévalence élevée du VIH/sida, et les aspects relatifs aux grossesses chez les adolescentes. Les membres de l'Association ont posé des questions à M. Talavera au sujet du magazine d'OYO et de ses programmes d'éducation sexuelle et de sensibilisation sociale. Ils ont ensuite eu l'occasion de discuter avec des membres du personnel d'OYO à propos de la stigmatisation associée au VIH/sida et des changements qui se produisent à ce chapitre dans la société namibienne et dans la région élargie de l'Afrique du Sud.

11. Entretien avec la directrice pour la Namibie du Programme alimentaire mondial, Mme Jennifer Bitonde et l'agent des communications pour la Namibie du Programme alimentaire mondial, M. Donovan Weimers

Le Comité a rencontré Jennifer Bitonde, directrice de pays pour la Namibie au Programme alimentaire mondial (PAM), et Donovan Weimers, agent des communications pour la Namibie au PAM, pour discuter de la question de la sécurité alimentaire en Namibie. Les membres de l'Association ont été informés que leur visite en Namibie tombait dans une période très difficile pour le pays. Mme Bitonde a expliqué que la Namibie était aux prises avec une grave sécheresse, la troisième à survenir depuis 2013 et la pire en 35 ans. La Namibie est le pays le plus aride au sud du désert du Sahara, et elle est particulièrement sujette aux sécheresses. Au cours de la conversation, il a été mentionné que la sécheresse avait des répercussions sur les cultures et le bétail, ce qui avait pour effet de faire grimper le prix des aliments et le taux de malnutrition au pays.

Les membres de l'Association ont posé des questions sur la sécurité alimentaire et la réponse du gouvernement de la Namibie à l'égard de la sécheresse. Il semble que les aliments et la sécurité nutritionnelle étaient particulièrement problématiques pour les habitants des régions rurales du pays. On estime à 578 000 le nombre de personnes vivant dans les régions rurales de la Namibie qui, en 2015, avaient besoin de nourriture et d'aide à la subsistance. Les représentants du PAM ont indiqué qu'on ne leur avait pas demandé de fournir une aide directe quant à la livraison de nourriture en Namibie, mais qu'ils travaillaient de concert avec le gouvernement namibien pour mettre en œuvre des mesures pour répondre adéquatement à l'insécurité alimentaire. Le gouvernement de Namibie prévoirait lancer par ailleurs une banque alimentaire nationale pour faire face à la crise.

12. Entretien avec le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe

Les membres de l'Association se sont entretenus avec les représentants suivants du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP SADC) : Sheuneni Kurasha, gestionnaire de programme, Démocratie et Gouvernance, et responsable des affaires parlementaires; Barney Karuuombe, gestionnaire, Développement des capacités parlementaires; Nomkhitha Gysman, gestionnaire du Gender Programme; et Agnes Lilungwe, adjointe au secrétaire général du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Le FP SADC est un organisme interparlementaire régional établi en 1997 en tant qu'institution autonome de la SADC. Il regroupe 14 parlements représentant plus de 3 500 parlementaires dans la région de la SADC. Le FP SADC a pour objectif principal de « fournir aux parlements et aux parlementaires une plateforme pour promouvoir et améliorer l'intégration régionale dans la SADC au moyen de la participation parlementaire » [traduction].

Les représentants du FP SADC ont fourni les grandes lignes des objectifs de l'organisation et des activités qui auront lieu prochainement dans la région. D'après ce qui a été indiqué à l'Association, le FP SADC délaisse son statut d'organisme de délibération pour devenir un organe législatif; Sheuneni Kurasha a également mentionné que le FP SADC travaillait sur une loi type concernant le mariage d'enfants. À la prochaine réunion plénière du FP SADC, qui aura lieu au Swaziland en juin 2016, on étudiera le rôle joué par le Parlement relativement aux droits de la personne. L'Union africaine a déclaré 2016 l'année des droits de la personne en Afrique.

Une discussion générale a eu lieu au sujet des organisations régionales et des communautés économiques d'Afrique. L'Association a été informée de la contribution qu'offre le FP SADC aux autres processus parlementaires en Afrique, y compris au Parlement panafricain. On lui a aussi expliqué le rôle joué par le FP SADC et d'autres organisations régionales dans la surveillance des élections. Enfin, les représentants du FP SADC ont exprimé leur intérêt pour ce qui est d'explorer des domaines dans lesquels il serait possible d'approfondir des partenariats avec l'Association à l'avenir.

RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD²

La République d'Afrique du Sud est située à l'extrémité méridionale de l'Afrique; elle est entourée, au nord, par la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe et le Mozambique et, à l'est, par le Swaziland. Le pays du Lesotho est complètement enclavé à l'intérieur de l'Afrique du Sud. La population de l'Afrique du Sud compte quelque 55 millions d'habitants. Le pays compte 11 langues officielles : l'isizoulou, l'isixhosa, l'afrikaans, le sepedi, l'anglais, le setswana, le sesotho, le xitsonga, le siswati, le tshivenda et le süd ndebele. La capitale administrative est Pretoria, la capitale législative est Le Cap et la capitale judiciaire est Bloemfontein. L'Afrique du Sud a neuf provinces : l'État libre, Gauteng, Kwazulu Natal, Limpopo, Mpumalanga, Nord Ouest, Le Cap Oriental, Le Cap Nord et Le Cap Occidental.

² Sauf indication contraire, la présente section du rapport contient de l'information tirée des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États Unis, le *World Factbook* de l'Agence centrale de renseignement des États Unis (CIA), l'Union interparlementaire et *Europa World*.

A. Système de gouvernement

L'Afrique du Sud est une république démocratique représentative parlementaire. Un parlement bicaméral y est établi, formé d'une Assemblée nationale composée de 400 députés élus directement pour un mandat de cinq ans et d'un Conseil national des provinces de 90 membres choisis par les partis représentés dans les assemblées provinciales et ayant également un mandat de cinq ans. Le président est élu par l'Assemblée nationale parmi ses membres et exerce le pouvoir exécutif. Il attribue les portefeuilles, signe les projets de loi et fait office de commandant en chef de l'armée. Les élections nationales en Afrique du Sud sont fondées sur un scrutin direct de liste avec répartition proportionnelle.

Les deux chambres du Parlement ont pour responsabilité de rédiger les lois, et l'Assemblée nationale est chargée en particulier de surveiller les projets de loi concernant les questions financières. Le Conseil national des provinces doit approuver toute législation de compétence à la fois nationale et provinciale. Au moins six des neuf provinces au Conseil national doivent s'entendre sur les projets de modification à la Constitution qui touchent directement les provinces.

Les élections nationales les plus récentes se sont tenues en mai 2014. Le Congrès national africain (ANC), dirigé par Jacob Zuma, a été réélu en récoltant 62,1 % des voix et a obtenu 249 des 400 sièges du Parlement. L'Alliance démocratique est arrivée en deuxième place avec 22,2 % des voix et forme l'opposition officielle. Un nouveau parti, les Combattants pour la liberté économique, s'est classé troisième avec 6,4 % des voix. L'ANC n'a perdu qu'une seule des neuf provinces, soit Le Cap Occidental, aux mains de l'Alliance démocratique. L'Afrique du Sud tiendra ses prochaines élections générales en 2019.

B. Développement économique et social

L'Afrique du Sud est classée par la Banque mondiale comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. En termes de taille de l'économie, l'Afrique du Sud n'est surpassée en Afrique subsaharienne que par le Nigeria, qui compte le triple de sa population. L'Afrique du Sud a toutefois connu un ralentissement économique ces dernières années; on estime qu'en 2015, le PIB réel (tenant compte de l'inflation) s'est accru d'environ 1,3 %. D'après les prévisions, la croissance du PIB devrait demeurer plutôt timide en 2016, à environ 1 %, à cause de nombreux facteurs tels que des pénuries d'énergie, une sécheresse régionale et le ralentissement économique en Chine.

Même si l'économie sud-africaine est forte par rapport à celle d'autres pays du continent, beaucoup de Sud-Africains vivent dans la pauvreté et sont aux prises avec un taux de chômage élevé. Selon la Banque mondiale, 17 % des Sud-Africains vivaient avec moins de 1,90 \$ par jour en 2011 en parité de pouvoir d'achat, et en 2014, 25,1 % de la population active était sans emploi. Le coefficient de Gini de l'Afrique du Sud est l'un des plus élevés au monde. Le principal problème de santé publique demeure le VIH/sida. Le pays arrive au quatrième rang mondial quant à la prévalence du VIH/sida chez les personnes âgées de 15 à 49 ans, environ 18,9 % des gens de ce groupe d'âge étant infectés.

C. Gouvernance et droits de la personne

L'Afrique du Sud obtient de bons résultats aux indices régionaux de gouvernance, y compris pour ce qui est de l'indice Ibrahim de gouvernance africaine de 2015, où il s'est classé 4e sur 54 États africains, soit un rang devant la Namibie. L'Afrique du Sud connaît une presse active, et la liberté d'expression y est respectée. La liberté d'association et de réunion est garantie par la Constitution sud africaine, et la participation politique est forte. Le pays possède une société civile dynamique au sein de laquelle les organismes non gouvernementaux peuvent exercer leurs activités librement.

Les principaux défis relatifs aux droits de la personne en Afrique du Sud sont, notamment, le recours à une force excessive et mortelle par la police et le niveau élevé de crimes violents en général. Toujours au chapitre des droits de la personne, on compte parmi les autres sources de préoccupation les cas de violence xénophobe contre les immigrants d'autres pays d'Afrique, dont le Zimbabwe et la Somalie. Malgré l'existence d'un cadre juridique ferme qui criminalise la violence sexuelle et familiale, ces deux types de violence demeurent au nombre des difficultés qui assaillent l'Afrique du Sud. Dans les *Country Reports on Human Rights Practices for 2014* du Département d'État des États Unis, la discrimination contre les personnes handicapées et les membres de la communauté des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres figure dans la liste des préoccupations concernant les droits de la personne en Afrique du Sud. Une décision du 31 mars 2016 rendue par la Cour constitutionnelle selon laquelle le président Zuma s'est servi des ressources de l'État pour financer des rénovations à sa résidence privée a récemment ébranlé le climat politique et engendré des inquiétudes en matière de gouvernance en Afrique du Sud.

D. Relations Canada Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est l'un des partenaires politiques et commerciaux du Canada les plus importants en Afrique. Les relations diplomatiques entre les deux pays ont pris naissance en 1939 et reposent sur l'héritage laissé par le Canada dans sa contribution vers la fin de l'apartheid et dans les efforts de reconstruction et de réconciliation après l'apartheid. Nelson Mandela a effectué des visites au Canada à trois occasions en reconnaissance du soutien offert par le Canada à son pays, et il a été nommé citoyen canadien à titre honorifique en 2001. Les relations diplomatiques entre le Canada et l'Afrique du Sud sont consolidées par des consultations bilatérales annuelles présidées par des sous ministres.

L'Afrique du Sud est le plus grand partenaire commercial du Canada en Afrique subsaharienne. En 2015, le commerce bilatéral entre les deux pays totalisait 1,5 milliard de dollars. L'Afrique du Sud est le seul pays d'Afrique subsaharienne – et l'un des vingt à l'échelle mondiale – à être identifié comme un marché émergent assorti de vastes intérêts canadiens dans le *Plan d'action sur les marchés mondiaux*. L'investissement direct étranger du Canada en Afrique du Sud est également massif, s'élevant à 3,7 milliards de dollars au total en 2014, ce qui en fait la 24e destination en importance à ce chapitre parmi les pays pour lesquels on dispose de données. L'Afrique du Sud est également un partenaire du Canada dans la promotion de la paix et la prévention des

conflits en Afrique. Le Canada a contribué au renforcement des capacités des policiers de la paix sud africains et à l'établissement du South African Peace Mission Training Centre (centre sud africain de formation aux missions de paix), à Pretoria. Le Canada offre par ailleurs de l'aide au développement à ce pays, principalement à propos de la priorité thématique liée de la bonne gouvernance.

ENTRETIENS EN AFRIQUE DU SUD

1. Entretien avec la présidente de la Commission des relations internationales à l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud, Mme Mmatlala Grace Boroto

Le premier entretien des membres de l'Association en Afrique du Sud a eu lieu avec l'honorable Mmatlala Grace Boroto, présidente de la Commission des relations internationales à l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud. Mme Boroto a parlé de la relation entre les deux chambres du Parlement en Afrique du Sud – l'Assemblée nationale et le Conseil national des provinces – et du rôle des présidents de séance. Elle a fait état de la feuille de route chargée du Parlement, qui s'est emparé d'un débat sur le budget national à la suite du discours du président Zuma sur l'état de la nation. Mme Boroto a également abordé les questions de la situation politique et économique de l'Afrique du Sud et des efforts déployés pour promouvoir l'égalité hommes-femmes au pays. Les membres de l'Association, à l'instar de Mme Boroto, ont dit souhaiter approfondir les relations bilatérales qui unissent le Canada et l'Afrique du Sud, et ce, tant à l'échelon fédéral que provincial.

Après son entretien avec Mme Boroto, l'Association a eu l'occasion de prendre place dans la tribune du public de l'Assemblée nationale et d'assister à une séance où l'honorable Cyril Ramaphosa, vice président sud africain, a répondu à des questions orales par les députés.

2. Séance d'information présentée par Bradley Bélanger, conseiller politique au Haut commissariat du Canada (Pretoria), et Sheryl McLaughlin, deuxième secrétaire au Haut commissariat du Canada (Pretoria)

M. Bélanger et Mme McLaughlin ont présenté aux membres de l'Association une séance d'information sur la situation politique et économique en Afrique du Sud. Les membres ont été informés que depuis la dernière visite bilatérale en Afrique du Sud en 2006, l'appui envers le Congrès national africain (ANC), qui est le parti au pouvoir, s'est estompé. Il conserve tout de même une majorité de sièges au Parlement, mais certains de ses partisans se sont tournés vers des partis comme les Combattants pour la liberté économique. L'Alliance démocratique, qui constitue l'opposition officielle, a aussi récolté quelques gains lors des élections tenues récemment. M. Bélanger a souligné que le président Zuma avait été critiqué par les partis de l'opposition pour avoir remercié de ses fonctions le ministre des finances en décembre 2015, décision qui a causé une chute du rand et un déclin sur les marchés financiers du pays. Les prochaines élections municipales fourniront une indication de l'appui du public envers l'ANC.

La discussion s'est ensuite tournée vers l'état de l'économie sud africaine, qui a connu une croissance du PIB de moins de 2 % en 2014 et en 2015. L'Association a été

informée que l'économie sud africaine a été affaiblie par la baisse des prix des produits de base, le fléchissement de la demande en provenance de la Chine et la sécheresse sévissant en Afrique australe, entre autres facteurs. Malgré le ralentissement, M. Bélanger a signalé que l'économie sud africaine conservait tout de même un potentiel significatif et qu'elle était l'une des plus diversifiées en Afrique.

Outre la situation politique et économique, l'Association s'est vue présenter certaines des problématiques sociales avec lesquelles l'Afrique du Sud est aux prises. Par exemple, il a été signalé que les inégalités demeuraient élevées et que le chômage – surtout chez les jeunes – était préoccupant. Mme McLaughlin a aussi parlé des récents incidents de violence commis contre des ressortissants étrangers en Afrique du Sud et de la frustration qui gronde de plus en plus fort parmi la génération « née libre » – c'est à dire les personnes nées après les premières élections démocratiques d'Afrique du Sud, en 1994.

3. Entretien avec Alex Benkenstein, Ross Harvey et Romy Chevallier de l'Institut sud africain des affaires internationales

Les membres de l'Association se sont entretenus avec les représentants de l'Institut sud africain des affaires internationales (SAIIA), un institut de recherche axé sur le développement social, la politique étrangère, la gouvernance, l'environnement et la politique économique. La discussion a porté principalement sur les ressources naturelles, la gouvernance et l'environnement.

Le gestionnaire du Programme de gouvernance des ressources africaines, M. Alex Benkenstein, a parlé de l'importance de voir à ce que les ressources naturelles soient exploitées d'une manière durable et qui profite au continent africain. Il a indiqué que l'exploitation minière jouait un rôle clé dans l'économie de l'Afrique du Sud et que la baisse des prix des produits de base survenue récemment avait mis à mal cette industrie. Lorsqu'il a commenté la vaste incidence économique que l'exploitation minière exerce sur l'économie nationale, M. Benkenstein a repris des statistiques de la Chambre des mines d'Afrique du Sud, selon lesquelles chaque employé du secteur minier dans le pays aurait jusqu'à neuf personnes à charge indirecte.

En réponse aux questions de l'Association, les représentants du SAIIA ont discuté des changements climatiques et de l'énergie. Les membres de l'Association ont appris qu'il y avait un débat en Afrique du Sud sur la façon de subvenir aux besoins en énergie du pays et sur le sujet des centrales nucléaires et au charbon. Le « délestage des charges » a également fait l'objet d'une discussion. Le délestage des charges – une interruption prévue du courant dans différentes parties du pays pendant une certaine période à tour de rôle – est appliqué de temps à autre en Afrique du Sud afin de ménager le réseau d'électricité du pays. En outre, les représentants du SAIIA ont mentionné que l'Afrique du Sud continuait d'être affectée par les conditions de sécheresse déclenchées par le phénomène météorologique El Niño.

4. Entretien avec les parlementaires du Mouvement démocratique uni

Les membres de l'Association se sont entretenus avec les parlementaires suivants, membres du Mouvement démocratique uni (UDM) : Bantu Holomisa, président et

député; Lennox Gaehler, député; Cynthia NoCollege Majeke, députée; Mncedisi Filtane, vice président national et député; et Nqabayomzi Lawrence Saziso Kwankwa, whip en chef et député. L'UDM est un parti politique de l'opposition en Afrique du Sud; il compte quatre sièges à l'Assemblée nationale et un au Conseil national.

M. Holomisa a présenté à l'Association une vue d'ensemble des positions et objectifs principaux de l'UDM. Il a signalé que l'UDM visait principalement à promouvoir une bonne gouvernance, à lutter contre la corruption et à enrayer l'inégalité. Il a aussi discuté de l'objectif de l'UDM concernant le renforcement du pouvoir des partis de l'opposition et la réalisation d'un réaligement politique avec les politiques sud africaines. M. Holomisa s'est dit préoccupé par la domination monopolistique de l'ANC et par ce que l'UDM considère comme la fusion du parti de l'ANC et de l'État. Il était d'avis que les partis de l'opposition sud africaine devaient se rallier et adopter une même position sur les principales questions de politiques, dont la primordiale, selon lui, devrait être la promotion d'une gouvernance améliorée et la lutte contre la corruption.

5. Déjeuner de travail avec Anthony Butler, professeur de sciences politiques, Université du Cap

Les membres de l'Association ont discuté de politiques publiques et de la situation politique en Afrique du Sud avec Anthony Butler, professeur de sciences politiques à l'Université du Cap. M. Butler a expliqué à l'Association que l'Afrique du Sud vivait une période d'incertitude et d'instabilité politiques. Il a ajouté que le processus de nomination de candidats pour les élections à venir se passait mal et que la division en factions qui mine couramment l'ANC après un congrès électoral était dorénavant une réalité perpétuelle. Le professeur Butler s'est également dit préoccupé par la corruption et estimait qu'il fallait se pencher sur l'argent dans le milieu de la politique en Afrique du Sud.

Les membres de l'Association ont saisi l'occasion pour poser des questions à M. Butler sur une vaste gamme de sujets. Par exemple, ce dernier a répondu à des questions sur la situation économique générale en Afrique du Sud. Il a fait observer que l'économie sud africaine demeurait faible et qu'il était possible que la cote de crédit du pays soit rétrogradée. Le professeur Butler a également formulé des observations sur les récentes manifestations étudiantes en Afrique du Sud au sujet du coût des études universitaires.

6. Entretien avec le Centre pour la résolution des conflits

Les membres de l'Association se sont entretenus avec le personnel du Centre pour la résolution des conflits (CCR) ainsi que son directeur général, M. Adekeye Adebajo. Le Centre pour la résolution des conflits est une organisation dont les activités visent surtout le renforcement des capacités des intervenants et institutions africains pour gérer les conflits et consolider la paix. L'Association avait déjà eu un entretien avec le CCR en 2006, lors de sa dernière visite bilatérale en Afrique du Sud.

M. Adebajo a tracé un portrait général de la programmation du CCR dans les domaines du renforcement des capacités ainsi que de l'élaboration de politiques et de la recherche. M. Adebajo et les représentants du CCR ont également effectué de brèves

présentations au sujet de la consolidation de la paix et de la résolution de conflits à l'échelle régionale, en plus de répondre aux questions de l'Association sur la politique étrangère de l'Afrique du Sud. Il a été signalé que le gouvernement sud africain accordait une grande importance à son appartenance aux nations BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), tant pour ses politiques économiques et étrangères que pour le prestige qu'elle lui procure en général.

Une discussion a suivi à propos des problèmes de sécurité régionale en Afrique, comme la menace posée par des groupes terroristes tels que Boko Haram et Al Shabab. La migration et l'urbanisation sont également deux tendances qui touchent le continent africain et à propos desquels le Canada doit être conscientisé au cours des prochaines années. Les représentants du CCR ont par ailleurs discuté de questions relatives aux droits de la personne et de difficultés politiques intérieures en Afrique du Sud. À cet égard, les membres ont appris que la violence fondée sur le sexe et l'inégalité des revenus sont des problématiques persistantes en Afrique du Sud.

7. Entretien avec les parlementaires du parti de l'Alliance démocratique

Les membres de l'Association se sont entretenus avec les parlementaires suivants de l'Alliance démocratique (DA) : John Steenhuisen, député et whip en chef; Wilmot James, député et contre ministre de la Santé; Gavin Davis, député et contre ministre de l'Éducation de base; et Richard Majola, député et vice président du groupe parlementaire. L'Alliance démocratique est le parti constituant l'opposition officielle en Afrique du Sud. Elle compte 89 membres à l'Assemblée nationale et 20 au Conseil national des provinces. L'Alliance démocratique est aussi le parti au pouvoir à l'échelon provincial au Cap Occidental.

M. Steenhuisen a décrit brièvement aux membres de l'Association le système de gouvernement sud africain, et a abordé la question de la réforme électorale. Il a expliqué que les élections nationales en Afrique du Sud étaient fondées sur un scrutin direct de liste avec répartition proportionnelle, ce qui a pour avantage de permettre à de petits partis d'être tout de même représentés au parlement. En revanche, il a ajouté que le système crée une scission entre les électeurs et les élus parce que les députés à l'Assemblée nationale ne sont pas élus pour représenter directement une circonscription. Il a poursuivi en disant que, au cours des quinze dernières années, on avait évoqué de temps à autre la possibilité de mettre en œuvre un système mixte qui permettrait tout de même aux voix minoritaires de se faire entendre, mais qui consoliderait mieux le lien entre les électeurs et les représentants élus.

M. Steenhuisen a affirmé que la DA avait récolté un appui populaire de plus en plus grand au fil des élections nationales. Il a signalé que le parti planchait sur des politiques concernant les soins de santé, l'éducation et l'économie au pays. L'Association a pu entreprendre un dialogue avec la DA à propos de ces priorités et d'autres questions, comme la réforme agraire et la restitution des terres. Les membres de l'Association et ceux de la DA ont aussi pu échanger sur leurs expériences relatives au processus en place dans leurs parlements respectifs pour la présentation d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

8. Entretien avec le Groupe de contrôle parlementaire

Les membres de l'Association ont pris part à une discussion avec les membres du personnel du Groupe de contrôle parlementaire (PMG) suivants : Gaile Fullard, directrice générale; Rashaad Alli, directeur adjoint; Phumlani Dimon, chercheur; Monique Doyle, chercheuse. Le Groupe de contrôle parlementaire est un organisme non gouvernemental qui fournit de l'information objective et à jour sur l'ensemble des débats des comités parlementaires sud africains. Aussi, le PMG rend compte du statut des projets de loi qui sont devant le Parlement sud africain et fournit des renseignements sur les audiences publiques.

Au cours de leur entretien avec le PMG, les membres de l'Association ont pu mieux comprendre le système parlementaire d'Afrique du Sud, y compris les travaux menés par ses comités. L'Association a appris qu'il y avait plus de 50 comités de l'Assemblée nationale et du Conseil national des provinces. Tous les comités sont présidés par un membre de l'ANC, qui est le parti au pouvoir, à l'exception du Comité des comptes publics, qui est présidé par un membre de l'opposition. Les membres de l'Association ont informé le PMG des efforts déployés récemment au Parlement du Canada pour réformer les comités, notamment en ce qui a trait au rôle des secrétaires parlementaires. Les membres de l'Association ont aussi pu converser avec le PMG au sujet des ressources pour les comités parlementaires, notamment à l'égard des chercheurs indépendants et du soutien administratif.

9. Visite au centre de formation Zanokhanyo

Les membres de l'Association ont visité le centre de formation Zanokhanyo, à Khayelitsha, une agglomération informelle située au sud est du Cap. Le centre de formation Zanokhanyo est un établissement de formation en économie domestique qui offre une aide de base au placement et à l'entretien ménager fondée sur les compétences, principalement à l'intention des femmes sans emploi. Des programmes de formation de sept semaines y sont offerts et comprennent des cours portant sur l'économie domestique, les méthodes de nettoyage, les aptitudes à la vie quotidienne et la communication en anglais. Le centre est une initiative de Catholic Welfare and Development, un organisme non gouvernemental de développement axé sur l'autonomisation économique, le counseling et d'autres services sociaux.

Pendant la visite, les membres de l'Association ont pu s'asseoir avec des employés et des étudiants du centre de formation Zanokhanyo et de Catholic Welfare and Development. L'Association a aussi eu droit à une visite guidée de l'établissement et a pu constater de visu les types d'aptitudes que les étudiantes du programme viennent acquérir.

10. Visite à l'hôpital de jour et centre de santé communautaire de Mfuleni

Les membres de l'Association ont visité l'hôpital de jour et centre de santé communautaire de Mfuleni (Mfuleni Community Health Centre and Day Hospital), une clinique située dans une agglomération tout juste à l'est du Cap. À la clinique, les membres se sont entretenus avec une chercheuse principale du Centre for Infectious Disease Epidemiology and Research à l'Université du Cap, Mme Meg Osler, d'autres

intervenants du Centre for Infectious Disease Epidemiology and Research, ainsi que des membres du personnel de la clinique et du gouvernement.

À la suite d'une visite guidée de la clinique, les membres ont discuté avec Mme Osler et ses collègues de problèmes de santé et d'innovation dans le domaine de la santé en Afrique du Sud. Mme Osler a décrit de manière succincte *tier.net*, une application logicielle développée par l'Université du Cap pour surveiller les patients dans le cadre d'un traitement pour le VIH et la tuberculose. Le développement du logiciel a été financé en partie par le Canada dans le cadre d'une vaste initiative à laquelle participait le Centre d'excellence en modélisation épidémiologique et en analyse d'Afrique du Sud. Selon Mme Osler, *tier.net* est dorénavant employé dans plus de 3 500 établissements de soins de santé en Afrique du Sud et s'est établi au titre de norme pour le ministère de la Santé du pays.

Les membres de l'Association ont posé des questions sur le logiciel *tier.net* et sur les efforts déployés à l'échelle locale, provinciale et nationale en Afrique du Sud pour réduire la prévalence du VIH et de la tuberculose. L'Association a appris que, même si aucune pénurie de médicaments antirétroviraux n'a été signalée au cours des trois dernières années au Cap Occidental, d'autres provinces ont été aux prises avec cette problématique. Il a aussi été mentionné que l'Afrique du Sud prévoyait accroître le nombre de patients traités aux antirétroviraux dans les prochaines années.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

Depuis sa création, l'Association a visité une trentaine de pays d'Afrique. Chaque visite constitue une occasion d'en apprendre davantage sur les défis auxquels sont confrontés les pays d'Afrique, sur les associations régionales de ce continent et sur l'Union africaine. Elles sont également l'occasion de renforcer les relations parlementaires du Canada avec ses homologues africains. Ce sont d'ailleurs ces objectifs que ciblaient les visites réalisées en Namibie et en Afrique du Sud. La mission s'inscrivait dans le désir de l'Association de faire suite à ses visites précédentes auprès de ces deux pays ainsi que de mettre à jour et de parvenir à une compréhension à jour et renouvelée des possibilités et des difficultés qui existent en Afrique australe. L'importance de renouer les liens avec les parlementaires namubiens et sud africains pour échanger sur les pratiques exemplaires concernant les fonctions parlementaires essentielles que sont la supervision, la représentation et la prise de mesures législatives, est l'un des grands facteurs qui ont motivé la réalisation de cette mission. Les principales observations et conclusions de l'Association relativement à sa mission en Namibie et en Afrique du Sud sont présentées ci après.

A. République de Namibie

Sa dernière visite en Namibie remontant à 2009, l'Association souhaitait connaître en quoi la situation politique et économique de ce pays avait évolué au cours des sept dernières années. Pendant cette période, la Namibie a tenu deux séries d'élections parlementaires et présidentielles, qui ont toutes deux été considérées comme libres et justes par les observateurs du reste du monde. Le milieu politique actuel de la Namibie reste dominé par la SWAPO. En fait, depuis la dernière visite de l'Association, la

SWAPO a accru l'appui populaire dont elle bénéficie, à un point tel où elle possède maintenant plus de 80 % des sièges à l'Assemblée nationale. Lors de ses entretiens avec les parlementaires de l'opposition, l'Association a appris qu'il fallait davantage de ressources humaines et financières pour les partis de l'opposition, afin qu'ils puissent mieux demander des comptes au gouvernement.

Les partis de l'opposition demeurent faibles et fragmentés, mais l'Association a pu constater des signes d'une société civile namibienne débordante de vitalité. Lors de ses entretiens avec des organismes non gouvernementaux et des membres des médias, l'Association a compris que les libertés de parole et de presse sont respectées en Namibie. L'une des préoccupations soulevées par les organisations civiles était l'absence de loi sur l'accès à l'information en Namibie, ce qui rend difficile d'avoir accès en temps utile à de l'information publique.

L'Association a été impressionnée par les engagements pris par les partis politiques namibiens relativement à l'égalité hommes-femmes. La SWAPO, qui est le parti au pouvoir, s'est engagée en 2014 à faire en sorte que la moitié de ses sièges au Parlement soient occupés par des femmes, en plus de recourir à un système « zébré », c'est à dire que pour chaque femme ministre, son sous ministre sera un homme et vice versa. Lors des élections de 2014, les femmes ont remporté 42 % des sièges à l'Assemblée nationale, ce qui classe la Namibie au troisième rang dans la région de la SADC au chapitre de la proportion de femmes au Parlement. L'Association a été très heureuse de son entretien avec l'honorable Margaret Mensah Williams, qui est la première femme à occuper la présidence du Conseil national de Namibie. Mentionnons également que, pour la première fois de l'histoire, la Namibie a une première ministre à sa tête.

Sans rien enlever aux progrès substantiels réalisés quant à la représentation féminine dans le milieu politique, il semble que les femmes soient encore trop souvent victimes de violence. En effet, la problématique de la violence fondée sur le sexe a été citée par les parlementaires et les organisations civiles comme l'un des défis sociaux les plus urgents à régler en Namibie. Malgré la sensibilisation accrue sur le sujet, l'Association a entendu certaines préoccupations quant à l'absence d'une discussion dûment fondée sur des données probantes à propos de la violence fondée sur le sexe en Namibie. L'Association encourage le gouvernement de Namibie à poursuivre la prise de mesures en vue de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le sexe et suggère au gouvernement du Canada d'envisager d'accroître son soutien et son engagement à l'égard de la question.

Outre la violence fondée sur le sexe, les autres éléments fréquemment soulignés au titre de défis en matière de développement social en Namibie étaient entre autres l'inégalité des revenus et le chômage chez les jeunes. Malgré une forte croissance économique, la Namibie maintient un taux très élevé de chômage et d'inégalité des revenus. Aussi, l'Association a appris que de nombreux jeunes ressentent de plus en plus de frustration relativement au coût du logement et à la difficulté d'obtenir un emploi à plein temps bien rémunéré. La Namibie possède une population vaste et émergente de jeunes et l'Association croit qu'il sera essentiel de leur conférer une autonomie accrue pour développer la prochaine génération de leaders politiques, commerciaux et civils au pays.

Le sujet du New Equitable Economic Empowerment Framework (nouveau cadre d'autonomisation économique équitable, ou NEEEF) a été soulevé dans le contexte des efforts consentis par le gouvernement pour agir sur l'inégalité actuelle et les iniquités passées en Namibie. L'Association a entendu diverses opinions à propos du NEEEF, notamment que le projet de loi avait été adopté en vitesse sans qu'il y ait de consultations adéquates auprès de toutes les parties prenantes. L'Association encourage le gouvernement de Namibie à tenir des consultations aussi vastes que possible sur le NEEEF proposé afin de s'assurer de recueillir tous les points de vue, y compris celui de la communauté des affaires, pendant le processus.

La sécheresse qui sévit en Namibie et dans la grande région de l'Afrique australe était un autre thème abordé pendant la visite. Les membres de l'Association ont été informés que leur visite en Namibie survenait à une période très difficile pour le pays, qui faisait face à sa troisième grande sécheresse depuis 2013. La gravité de la crise leur a particulièrement été soulignée lors de leur entretien avec les représentants du Programme alimentaire mondial. L'Association demande au gouvernement du Canada de continuer à suivre de près la situation en Namibie et de surveiller ses effets sur la malnutrition, la sécurité alimentaire et la famine.

Enfin, les membres de l'Association ont constaté la bonne volonté largement répandue manifestée par la Namibie à l'égard du Canada. De nombreux parlementaires et fonctionnaires ont remercié le Canada pour son soutien à la Namibie avant et après son accession à l'indépendance. En outre, les représentants canadiens se sont entretenus avec des intervenants de plusieurs organisations civiles ayant bénéficié de l'aide au développement canadienne par l'intermédiaire du Fonds canadien d'initiatives locales. Il est ressorti clairement de ces entretiens que l'aide au développement fournie par le Canada était appréciée et bien investie. Les membres de l'Association ont entendu à quelques reprises des gens exprimer le souhait d'approfondir les partenariats avec le Canada dans l'avenir. Par exemple, le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe s'est montré intéressé par la consolidation des relations avec l'Association et le Canada. L'Association est d'avis que le Canada devrait tirer parti de la bonne réputation dont il jouit en Namibie en continuant à explorer des domaines dans lesquels il peut offrir sa collaboration dans ce pays.

B. République d'Afrique du Sud

Si les membres de l'Association se sont rendus en Afrique du Sud, c'est pour concrétiser son souhait de faire fond sur les échanges survenus par le passé entre les parlementaires canadiens et sud africains et pour se mettre au courant des développements récents sur la scène économique et politique dans ce pays. Depuis la dernière mission bilatérale de l'Association en Afrique du Sud, qui avait eu lieu en 2006, le pays a connu un certain nombre de changements politiques et économiques subtils, mais néanmoins importants. En effet, l'Association est arrivée en Afrique du Sud dans une période d'incertitude et de mutation économique.

En décembre 2015, le président Zuma a, contre toute attente, remplacé son ministre des Finances par un député d'arrière ban. Deux jours après sa nomination, le nouveau ministre a été remplacé par Pravin Gordhan, qui avait assumé les fonctions de ministre

des Finances de 2009 à 2014. D'après ce que l'Association a appris, la décision initiale de remplacer le ministre des Finances, de pair avec l'état déjà affaibli de l'économie sud africaine, a créé une instabilité sur les marchés financiers du pays. L'Association a par ailleurs été informée par de nombreuses sources que l'Afrique du Sud risquait de perdre sa cote de crédit de qualité supérieure.

Les entretiens auxquels l'Association a pris part ont révélé, outre une précarité économique, un certain degré d'incertitude quant à la situation politique en Afrique du Sud. L'ANC maintient son emprise sur le Parlement sud africain, mais, d'après ce qu'a entendu l'Association, le soutien à l'égard de ce parti a reculé au sein de la population en général. L'Association a aussi appris que le taux élevé de chômage, l'inégalité persistante des revenus et la frustration des étudiants envers les frais de scolarité ont donné lieu récemment à une vague de protestations. Les membres de l'Association sont heureux d'avoir pu discuter avec des membres du parti au pouvoir et des partis de l'opposition au sujet de la situation politique en Afrique du Sud, et d'avoir pu échanger ses points de vue sur l'utilité et l'importance d'une démocratie multipartite et du respect des institutions démocratiques.

Malgré les difficultés économiques et politiques qui la rongent, l'Afrique du Sud demeure l'une des démocraties les plus vivantes du continent africain. L'Association a été à même de constater à quel point le pays possédait une presse libre solide et une société civile active. La liberté d'expression et la liberté de réunion sont respectées en Afrique du Sud, et il y a une forte participation politique. L'Assemblée nationale comptant 42 % de ses sièges occupés par des femmes, l'Afrique du Sud fait également partie des dix pays au monde où les femmes ont la plus forte représentation au Parlement.

La résolution de la crise du VIH/sida a aussi progressé en Afrique du Sud. Cependant, la prévalence élevée du VIH/sida demeure un grave problème de santé publique dans ce pays, et l'Association a appris qu'il y avait encore beaucoup à faire pour renforcer les systèmes de santé publique et offrir un accès rapide aux traitements. À cette fin, l'Association souligne les importants travaux réalisés par le Centre for Infectious Disease Epidemiology and Research en ce qui a trait à l'élaboration d'un logiciel de surveillance des patients soumis à un traitement contre le VIH et la tuberculose.

Lors de leur visite, les membres de l'Association ont aussi pu en apprendre davantage sur le rôle que joue l'Afrique du Sud dans la région. Pendant leurs entretiens avec des groupes tels que l'Institut sud africain des affaires internationales et le Centre pour la résolution des conflits, les membres de l'Association ont été informés du rôle joué par l'Afrique du Sud à propos de la gouvernance des ressources naturelles ainsi que de la paix et de la sécurité dans la région. L'Association a par ailleurs été mise au courant de l'importance que l'Afrique du Sud accorde à la coopération sud sud et à son statut de membre des nations BRICS. L'Association a fortement incité l'Afrique du Sud à demeurer un partenaire engagé relativement au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Enfin, les membres de l'Association souhaitent souligner à quel point ils apprécient leurs relations avec les parlementaires sud africains. Ces relations se sont développées au fil des ans grâce aux échanges bilatéraux et aux missions que l'Association a

menées auprès du Parlement panafricain. L'Afrique du Sud étant l'un des partenaires économiques et politiques les plus importants du Canada en Afrique, l'Association croit fermement que le Canada devrait continuer à accroître et à approfondir ses liens parlementaires avec ce pays.

REMERCIEMENTS

Les membres de la délégation souhaitent remercier le personnel du Haut commissariat du Canada en Afrique du Sud pour avoir travaillé si fort et avec autant de dévouement pour organiser la mission de l'Association. Ils manifestent tout particulièrement leur gratitude envers M. Bradley Bélanger, conseiller politique au Haut commissariat du Canada en Afrique du Sud, et Mme Sheryl McLaughlin, deuxième secrétaire au Haut commissariat du Canada en Afrique du Sud, qui ont accompagné la délégation dans tous ses entretiens et dans toutes ses activités, et qui ont contribué au succès de la mission.

La délégation tient également à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui se sont entretenus avec l'Association pendant sa mission et elle les remercie de lui avoir transmis leurs connaissances et fait part de leurs expériences, qui lui sont des plus précieux.

Respectueusement soumis,

L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice Coprésidente Association parlementaire Canada Afrique	L'hon. Mauril Bélanger, C.P., député Coprésident Association parlementaire Canada Afrique
--	---

Frais de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada–Afrique
ACTIVITÉ	Mission bilatérale en République de Namibie et en République d'Afrique du Sud
DESTINATION	Windhoek, Namibie et Le Cap, Afrique du Sud
DATES	Du 28 février au 5 mars 2016
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice, coprésidente L'hon. Jim Munson, sénateur, vice-président
CHAMBRE DES COMMUNES	L'hon. Mauril Bélanger, C.P., député, coprésident M. Rob Oliphant, député, vice-président M. David Christopherson, député, vice-président M. Dave Van Kesteren, député, membre
PERSONNEL	M. David Andrés Novoa, secrétaire de la délégation M. Brian Hermon, analyste
TRANSPORT	75 123,13 \$
HÉBERGEMENT	10 322,33 \$
HOSPITALITÉ	982,97 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	4 251,85 \$
CADEAUX OFFICIELS	536,85 \$
DIVERS	610,86 \$

TOTAL

91 827, 99 \$